

Braccio, Nadia

De: gisèle rivest [girive62@hotmail.com]
Envoyé: 11 mars 2014 11:41
Objet: Date Date de la Lettre Correction R3854-2013 phase 2

Date: 10 mars 2014.

A qui de droit,

Bonjour,

Le 16 janvier 2014, je suis allée chez une dame, dont j'ai l'autorisation de divulgation d'identité, Mme Céline Lalonde, 405 Bourget, Vaudreuil-Dorion vers 14:00 jusqu'à 16:30. Elle avait un compteur numérique de type Itron C1SR de 1ère génération. On lui avait installé sans sa permission, il y avait à peu près 1 an 1/2. Quand elle sortait de chez elle, elle n'avait plus de maux de tête. Une personne ayant un détecteur de radio-fréquences a mesuré l'intensité et était au-dessus de 200 micro-watts à l'intérieur et à peu près la même chose à l'extérieur.

Mme Lalonde avait un compteur type 1ère génération et se plaignait de maux de tête à longueur de journée, palpitations, essoufflement et aussi un kyste au sein. Au bout de 20 minutes, je commençai à mon tour à avoir un mal de tête. J'ai sortie à l'extérieur, à mon auto, et je n'avais plus de maux de tête. Je fais un peu d'asthme mais très rarement. Dans sa maison, j'ai dû prendre ma pompe de ventolin.

J'y suis retournée le 20 janvier 2014, avec une amie me disant que c'était peut-être dans ma tête comme les enfants disaient à cette dame (Mme Lalonde). NON. Mon amie Mme Lucie Martel, 875, Boul. du Havre, Salaberry-de-Valleyfield, P.Q. J6S 1W2 a ressentie les mêmes symptômes de maux de tête et de manque d'oxygène au bout d'une 1/2 heure.

Ni moi, ni Mme Lucie Martel ne possédons de compteurs numériques et n'en voulons pas.

Je refuse catégoriquement d'avoir autre compteur autre qu'un compteur électromécanique que nous avons, qui fonctionne très bien, qui coûte très peu cher, qui n'émet aucune radio-fréquence (préserve notre santé) et est très sécuritaire (pas de feu) et respecte notre vie privée. Si vous me parlez du code de sécurité de Santé Canada, laissez-moi vous dire qu'il est à 6 MILLIONS de micro-watts au mètre carré au Canada et que L'Assemblée Parlementaire du Conseil de L'Europe (quand même reconnue MONDIALEMENT) dit qu'à l'extérieur on ne doit pas dépasser 1000 micro-watts au mètre carré et à l'intérieur 100 micro-watts au mètre carré. Les micro-ondes des compteurs numériques, 1ère, 2e génération ainsi que les compteurs "intelligents" sont en plus à pulsions, aux heures de pointe, l'effet de radio-fréquences est comme un coup de fouet que notre corps absorbe à toutes les 20 secondes ou moins. Il y a plus de 6,000 études sérieuses fait à travers le monde qui démontrent que les effets des radio-fréquences altèrent l'ADN de la cellule même.

Prière de considérer ma déposition,

Gisèle Rivest
560, rue Madeleine
Salaberry-de-Valleyfield, P. Qué.
J6S 3S3